

Octobre 2017

## Amélioration des délais dans le règlement des prestations lors de la retraite

### COMMUNIQUÉ À L'INTENTION DES EMPLOYÉS

Le *Régime de retraite des employés municipaux du Québec* « RREMQ » s'est doté d'un nouveau processus qui **permettra de réduire considérablement le temps d'attente** pour le règlement des prestations lors de la retraite.

Ainsi, **depuis le 16 octobre 2017**, la nouvelle approche mise de l'avant vous permettra de recevoir, **dès le premier jour de votre retraite**, le versement de vos droits du volet à prestations déterminées. Ce versement sera établi sur la base de l'estimé qui vous aura été transmis avant la date de votre retraite. Pour débiter le versement, votre demande de retraite devra être transmise à l'administrateur au moins trois (3) mois avant le début de votre retraite. Tous les autres documents requis devront être **transmis à l'administrateur au moins un (1) mois avant** le début de votre retraite.

Trois (3) mois après le début de votre rente, l'administrateur ajustera le montant de votre rente du volet à prestations déterminées pour tenir compte de la participation reconnue durant cette période. Ainsi, un montant rétroactif vous sera versé pour combler la différence entre la rente estimative que vous aurez reçue jusqu'à cette date et la rente finale à la suite de l'ajustement de votre participation reconnue. Enfin, le paiement de vos droits dans le volet à cotisation déterminée sera effectué, s'il y a lieu.

Afin de vous prévaloir de cette option, nous vous invitons à consulter votre employeur. Celui-ci recevra des instructions quant aux conditions d'éligibilité et à la procédure à suivre.

### Vous avez des questions?

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec notre personnel du Centre de contacts clients d'Aon Hewitt, par téléphone au **1 866 449-7727**, en semaine entre 8 h 30 et 17 h 00, ou par courriel au [rremq@aon.ca](mailto:rremq@aon.ca). Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

#### **Aon Hewitt**

ADMINISTRATEUR DU RREMQ

Site Internet : <https://www.aoncanada.com/RREMQ>